

**DECISION SUR L'ELECTION DU COMMISSAIRE EN CHARGE DES
RESSOURCES HUMAINES, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE
ET DU COMMISSAIRE EN CHARGE DES AFFAIRES
ECONOMIQUES DE L'UNION AFRICAINE**

Doc. EX.CL/777(XXII)

La Conférence,

1. **PREND NOTE** de l'élection, par le Conseil exécutif, du Commissaire en charge des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie, et du Commissaire en charge des Affaires économiques de l'Union africaine (UA);
2. **NOMME** les personnes suivantes Commissaires de la Commission de l'UA :

<u>Nom et pays</u>	<u>Portefeuille</u>
a) M. Martial De Paul Ikounga (République du Congo)	Ressources humaines, Science et Technologie
b) M. Anthony Mothae Maruping (Lesotho)	Affaires économiques
3. **FELICITE** les Commissaires de l'UA nouvellement élus ;
4. **DECIDE** que les Commissaires de l'UA élus, qui n'ont pas prêté serment pendant la présente session de la Conférence, le fassent devant la Présidente de la Commission.



Decision on the Election of the Commissioner for Human Resources, Science and Technology and the Commissioner for Economic Affairs of the African Union Doc. Ex.CI/777(Xxii)

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/118>

Downloaded from African Union Common Repository